



# PLAN DE FORMATION

**THEME : SORTIE D'UNE SOCIETE ASSUJETTIE A L'IS EN VUE D'OBTENIR DES LIQUIDITES : METHODOLOGIE**

**OBJECTIFS :**

**DUREE : 1 jour**

Les différentes techniques d'appropriation de numéraire en présence d'une société assujettie à l'impôt sur les sociétés reposent sur une maîtrise juste des différents arcanes fiscaux qui l'accompagnent : plus-values mobilières, revenus de capitaux mobiliers...

**CONTENU PEDAGOGIQUE :**

Une démarche en plusieurs temps :

La journée sera l'occasion d'étudier les différentes voies qui peuvent contribuer à la personne physique de s'enrichir d'une trésorerie supplémentaires.

Il faudra également envisager si les moyens retenus peuvent eux-mêmes être combinés habilement à d'autres solutions pour en optimiser les effets : donations, apports mais en aussi d'en mesurer parfois les inconvénients ou encore les nouvelles précautions à prendre nées des dernières jurisprudences.

Enfin, il faudra envisager l'intérêt patrimonial et fiscal de cette sortie accompagnée d'un réinvestissement par la personne physique comparativement à l'hypothèse où la société soit le réceptacle des investissements en vue d'en envisager la sortie au terme.

L'objectif sera avant tout d'élaborer une méthodologie selon que la société soit opérationnelle ou patrimoniale pour déterminer les meilleures solutions visant à récupérer du cash à court ou moyen terme.

1<sup>ère</sup> partie : Les différents scénarios pour récupérer de la trésorerie des sa société pendant l'activité ou après la cession.

- Vente des droits sociaux
- Vente des actifs puis vente des droits sociaux
- Vente des actifs et sortie des liquidités

2<sup>ème</sup> partie : Les questions pratiques sur le réceptacle des investissements : Faut-il investir dans, ou en dehors de la société.

- Sortie de la trésorerie et placement par la personne physique
- Placement par la société et sortie au terme
- Placement par la société et vente des droits sociaux
- Comparatif chiffré.